



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des examens et concours

Lyon, le 01 octobre 2026

**DEC 45 – Baccalauréats général et
technologique**

Arrêté n°2026-10-01 fixant les dates d'ouverture
du registre d'inscription du BGT (session 2027)

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités,

Vu le décret n° 2021-983 du 27 juillet 2021 modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives au baccalauréat général et technologique ;

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D334-15 à D334-22 et D336-15 à D336-22 ;

Vu les arrêtés du 16 juillet 2018 relatifs aux épreuves des baccalauréats général et technologique ;

ARRÊTE

Article 1 : Le registre d'inscription au baccalauréat général et technologique au titre de la session de 2027 sera ouvert du lundi 12 octobre 2026 à 9H00 (heure de Paris) au vendredi 13 novembre 2026 à 17H00 (heure de Paris).

Article 2 : La période d'ouverture du registre d'inscription au baccalauréat général et technologique est également applicable aux centres étrangers rattachés à l'académie de Lyon.

Article 3 : Seuls pourront être admis à subir les épreuves de remplacement du baccalauréat général et technologique, les candidats régulièrement inscrits dans les délais fixés à l'article 1 du présent arrêté.

Article 4 : Le secrétaire général de l'académie, est chargé de l'exécution du présent arrêté.


Anne Bisagni-Faure